

Le 14 AVRIL 1984

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Commissaire de la République,

Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les représentants des Collectivités Locales

Mesdames, Messieurs les représentants de l'Economie Sociale,

Madame, Messieurs les Administrateurs de la MACIF,

Mesdames, Messieurs les Délégués,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames,

Messieurs,

C'est un devoir agréable qui m'échoit aujourd'hui,  
puisque j'ai l'honneur, et le plaisir, de vous accueillir  
à LILLE, mission que m'a confiée le Conseil d'Administration  
de la MACIF, pour fêter les 2.000.000 de Sociétaires de notre  
institution.

Au delà de l'évènement, qui atteste du dynamisme de la MACIF,  
notre réunion est l'occasion de rendre hommage à une entreprise  
mutualiste qui, par sa réussite, se classe comme une grande  
dame de l'économie sociale, et entend y prendre toute sa place.

.../...

Deux millions de sociétaires, cela fut possible par la fusion de commerçants niortais, qui se sont alliés à des hommes exceptionnels. Je pense au Président DUPONT, mais surtout à notre Directeur Général J. VANDIER, homme clairvoyant, militant engagé, toujours prêt à prendre des responsabilités nouvelles dans le cadre du développement de l'économie sociale. N'est-il pas aujourd'hui Président de l'IDES, pour lequel il milité, avec vous, Mr le Ministre, et votre prédécesseur, pour sa mise en place.

Sous sa responsabilité éclairée, aujourd'hui,  
Nous offrons : 260 points d'accueil, répartis dans toute la France, et 11 centres de gestion décentralisés, dont celui de LENS

La MACIF, née en 1960, compte actuellement 3700 salariés. Nous nous distinguons par notre option mutualiste, par une gestion démocratique de nos activités, celle-ci assurée notamment par nos 375 Délégués, élus par les Sociétaires, qui se réunissent en Assemblée Générale.

La MACIF, c'est également des services comme :

- le Fonds de Solidarité,
- Une société de Crédit ( la SOCRAM)
- Inter-Mutuelles Assistances
- nos garages agréés
- notre bulletin d'information "Bonne Route"

Pourquoi LILLE ? Pour la MACIF, LILLE est une étape importante dans notre histoire. En 1973, une Assemblée Générale décisive s'y déroula, pour la maintenir sur la voie de la mutualité, et pour que son Statut ne serve pas à d'autres desseins que ceux de la Mutualité.

Vous êtes également ici dans un de nos bureaux locaux qui, par le nombre de ses sociétaires gérés ( 36.000), alors que la région du Nord n'en comptait que 27.373 en 1973, soit un multiplicateur de 6, prouve notre dynamisme.

Ce dynamisme, c'est une progression de 11,6 % de nos Sociétaires en 1983 sur 1982. Un chiffre d'affaires de 4 Milliards 253 Millions, soit une progression de 27,2 % sur 1982. L'appel de cotisations actuel dépassera les 5 Milliards de francs pour l'exercice 1984.

.../...

La pénétration des Mutuelles sur le marché automobile représente 48 %. A elle seule, la MACIF a un taux de "pénétration" voisin des 10 %, ce qui fait que nous sommes dans l'état actuel des choses, le 1er Assureur Français des véhicules à 4 roues.

Pourquoi ce succès ? Il est dû, il me semble, à la simplification d'une garantie de masse, à un esprit "maison", une surveillance permanente du Portefeuille, une sélection des risques, une image de marque de la mutualité, et un état d'esprit créatif permanent.

Cette rigueur de gestion me permet de vous annoncer, ce jour, que sur l'appel de cotisations 1985 - car il faut que notre Assemblée Générale ratifie la proposition que le Conseil d'Administration va lui faire - une ristourne de 11 % des cotisations automobile, de 11 % en MAP, et de 20 % en R.P.F.A., seront reversées, ces risques ayant produit un excédent au cours de l'exercice 1983.

La mutualité, c'est aussi cela..... Etre en capacité, dans une conjoncture difficile, de faire un rappel de cotisations; mais de faire en sorte que des cotisations acquises, d'un volume trop important, puissent être ristournées à nos sociétaires, qui sont nos mandataires, et maîtres de leur destinée, ce qui nous oblige à toujours faire plus : nécessité de créer un langage usuel, valoriser l'accueil, favoriser le sentiment d'appartenir à un mouvement, de développer l'esprit mutualiste, de rechercher le dialogue avec nos Sociétaires.

Ce que réalise actuellement la MACIF, avec "Fréquence Mutuelle" magazine bi-mensuel que nous réalisons sur FR 3 Nationale de 16 H à 16 H 15, est un essai que fait le Conseil d'Administration pour expliquer notre fonctionnement, ce que sont nos réalisations, essayer de rapprocher la mutuelle et ses sociétaires actuels et potentiels; mais au-delà de notre expérience, qui est réalisée par la MACIF, l'objectif initial du Conseil était de souhaiter qu'au travers du groupement des Sociétés d'Assurances à caractère mutuel, une expérience soit faite en collaboration avec nos partenaires naturels.

Cette rigueur de gestion ne se fait pas au détriment des

.../...

avancées sociales qui, certes, ne se déroulent pas toujours sans difficultés partagées. Ce qui est normal, dans des rapports sociaux, qui doivent évoluer sainement.

Mais je suis convaincu que nous allons dans le bon sens. Par exemple, l'accord de réduction du temps de travail, dans le cadre des dispositions prises par les Pouvoirs Publics, c'est à dire ramener l'horaire effectué par le Personnel à :

- 37 Heures en 1983,
- 36 Heures au 1er Mai 1984,
- 35 Heures au 1er Mai 1985,

Cet accord EMPLOI/FORMATION, que Monsieur le Ministre RALITTE a signé en personne le 12 Décembre 1983, permettra l'embauche finale de 300 personnes, qui seront automatiquement choisies parmi les demandeurs d'emplois.

A la MACIF, nous avons la préoccupation constante d'une bonne gestion, mais nous n'oublions jamais que nous sommes, d'abord, et avant tout, au service des HOMMES.

Le 15 NOVEMBRE 1976, pour notre Région Nord/Pas-de-Calais, la décentralisation technique devenait une réalité, le Centre de Gestion de LENS était opérationnel...

Je voudrais saluer l'équipe des Niortais... Les saluer, et les remercier, pour l'apport technique et les qualités humaines que les uns et les autres ont amenés avec eux en 1976.

A l'époque, ils étaient 14; mais ils ont permis, par leur esprit "pionnier", que cela soit une réussite. Lorsque l'on connaît l'image que peut avoir notre région du Nord/Pas-de-Calais dans le reste de l'hexagone, image que nous nous efforçons de rectifier, à juste titre, Monsieur Le Ministre, Monsieur le Président, tous ensemble ( et en ce domaine comme dans beaucoup d'autres, vous ne méngez pas vos efforts) nous implanter à LENS, en plein centre du bassin minier, semblait une gageure.

Nous avons choisi une zone où le travail tertiaire n'avait pas une vocation naturelle ( la Ville de LENS).

Ces niortais sont donc arrivés, dans une ville riche de son passé, mais au déclin minier déjà bien amorcé. Ce noyau de 14 personnes a eu du mal à constituer, au départ, l'ensemble des 128 personnes que le centre occupe actuellement, mais il y réussit pleinement.

Un homme me semble les personnaliser tous : Mr. Bernard THIBEAUDEAU.

A l'aube de son retour dans ses terres natales, c'est à travers lui que je veux les remercier tous, car demain, de cette équipe initiale, il ne seront plus que 3 dans notre Région.

Ce Chef de Centre de LENS nous a apporté beaucoup de choses, par ses qualités professionnelles, mais également par son honnêteté foncière, sa ténacité, son esprit d'organisation. Avec lui, pas de grands discours, mais des actes.... et il y a bien des points communs entre ce Vendéen et les gens du Nord que nous sommes ...

Ces qualités lui permettent aujourd'hui de quitter la région, en laissant la place nette à son successeur : Mr. ESTEVE qui, je le signale au passage, prendra ses fonctions au 1er AOUT 1984. Mr. ESTEVE est un "régional" que chacun connaît. Je n'ai pas à rappeler ici les qualités d'ouverture et d'organisateur qui sont les siennes...

Je suis convaincu que Bernard THIBEAUDEAU, content de retrouver sa région d'origine, puisqu'il prendra la responsabilité de NIORT I, après avoir espéré ce retour au pays natal, n'y croyait plus beaucoup.

Il aura, j'en suis persuadé, quelques regrets au fond du coeur, de quitter la région du Nord, qu'il a découverte, et appris à aimer.

Je lui souhaite de retrouver, à NIORT, la possibilité d'exprimer les qualités qu'il a démontrées dans notre région.

.../...

## EVOCATION DE LA DECENTRALISATION POLITIQUE A VENIR A LA M.A.C.I.F.

Abordons maintenant, si vous le voulez bien, une question d'avenir pour la MACIF : celle de ses structures à mettre en place dans les 3 à 4 années qui viennent...

C'est un Congrès de Délégués - les élus des Sociétaires, qui en décidera en 1985, et qui en donnera les lignes directrices.

Mais je voudrais, aujourd'hui, donner un sentiment personnel, au sein de notre Région, et en rappeler les enjeux.

Tout d'abord, les enjeux. De quoi s'agit-il ?

Si vous nous permettez de faire preuve d'immodestie, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, je dirais que la décentralisation technique de la MACIF est une des plus réussies que je connaisse.

Bien plus que dans d'autres Sociétés d'assurances (nationalisées ou privées) qui ont décentralisé, nos centres régionaux - comme celui de LENS - et nos bureaux locaux - comme celui-ci - disposent de réels pouvoirs.

C'est à dire qu'autour de ses onze centres régionaux et de ses 260 bureaux d'accueil, la MACIF a régionalisé nombre de ses instances de décision en matière technique, administrative, comptable & commerciale.

Il nous faut, tout d'abord, confronter cette démarche et la poursuivre, car rien n'est jamais définitivement gagné.

Les compagnies traditionnelles, voire nationalisées, tentent parfois de se faire protéger par le renforcement d'une réglementation qui est devenue, pour le secteur mutualiste, un peu pesante ces derniers temps.

Il ne faudrait pas, sur ce plan, que les Pouvoirs Publics faussent, par trop, le jeu de la concurrence,

sous prétexte, par exemple, d'assurer la pérennité du secteur nationalisé, et sous couverture d'uniformisation de la défense du consommateur.

Car nous sommes nous mêmes Mutuelle d'Assurance à la fois producteur et association de consommateurs.

La pluralité et la parité, au niveau de nos organes dirigeants, c'est à dire composants de l'Assemblée Générale, et le Conseil d'Administration qui en découle, composé des différentes familles syndicales des salariés et des commerçants, est notre fierté.

La réalisation d'un certain nombre d'accords politiques avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des salariés et des commerçants est à mettre à notre crédit.

Ce sera encore notre fierté que de nous ouvrir à un plus large pluralisme vers et avec le monde associatif.

Car nous pensons que l'économie sociale, de par ses aspirations et ses espoirs, peut rassembler une grande majorité de Français, quelle que soit leur sensibilité, plus partisans d'une économie publique ou d'une économie de capitalisme.

Mais nous pensons aussi que cela ne peut se faire que si nous développons les liens naturels qui unissent le Sociétaire à sa Mutuelle, que nous devons renforcer encore, et vers notre fonctionnement démocratique.

A ce propos, il est une question primordiale pour la MACIF : que le consommateur - notre Sociétaire - se sente proche et associé de sa Mutuelle, y trouve un équilibre naturel, un champ d'action, une dimension et une image qui soient les siens.

Nous sommes, sur ce point, en accord avec l'idée développée par le Président de la République - et par vous même, Monsieur le Ministre, sur la taille humaine que devraient avoir les entreprises d'Economie Sociale - et la MACIF, en particulier.

Ce n'est pas ici, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, que nous vous apprendrons quelque chose sur le sentiment régional : vous y avez été particulièrement sensibles et vous êtes novateurs en la matière.

Je voudrais simplement dire qu'après notre décentralisation technique, nous abordons maintenant, pour l'horizon 1983, la question de notre décentralisation politique.

Conscients de notre capacité d'innovation, de notre réel fonctionnement démocratique, mais toujours à la recherche de la perfection, nous allons poursuivre nos efforts.

Pour ce faire, il me semble que c'est la dimension des régions naturelles, en quelque sorte historique et géographique, qu'il faut prendre en compte pour cette décentralisation.

C'est ce que je souhaite, car le sentiment d'appartenance des Sociétaires de la MACIF à un secteur qui leur rend service, est au moins aussi fort que le sentiments d'appartenance des gens du Nord et du Pas-de-Calais à leur région...

Pour conclure, soyez ici remercié, Monsieur le Ministre, pour votre action en général, et celle que vous menez pour l'économie sociale en particulier.

Vous avez fait voter à l'unanimité du Parlement - ce qui n'est pas courant dans la conjoncture actuelle - la Loi du 20 Juillet 1983, qui voit pour la première fois la reconnaissance législative de l'Economie Sociale.

Il est quand même surprenant que malgré la richesse historique que représente celle ci, l'Economie Sociale attende le 9ème PLAN pour que les freins qui existaient à son développement soient levés...

Soyez convaincu que pour notre part, la MACIF, forte de ses 2 Millions de Sociétaires, de ses milliers de militants mutualistes, saura encore mieux faire demain, avec son expérience, ce qu'elle a bâti jusqu'à ce jour.

Je vous remercie.